

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

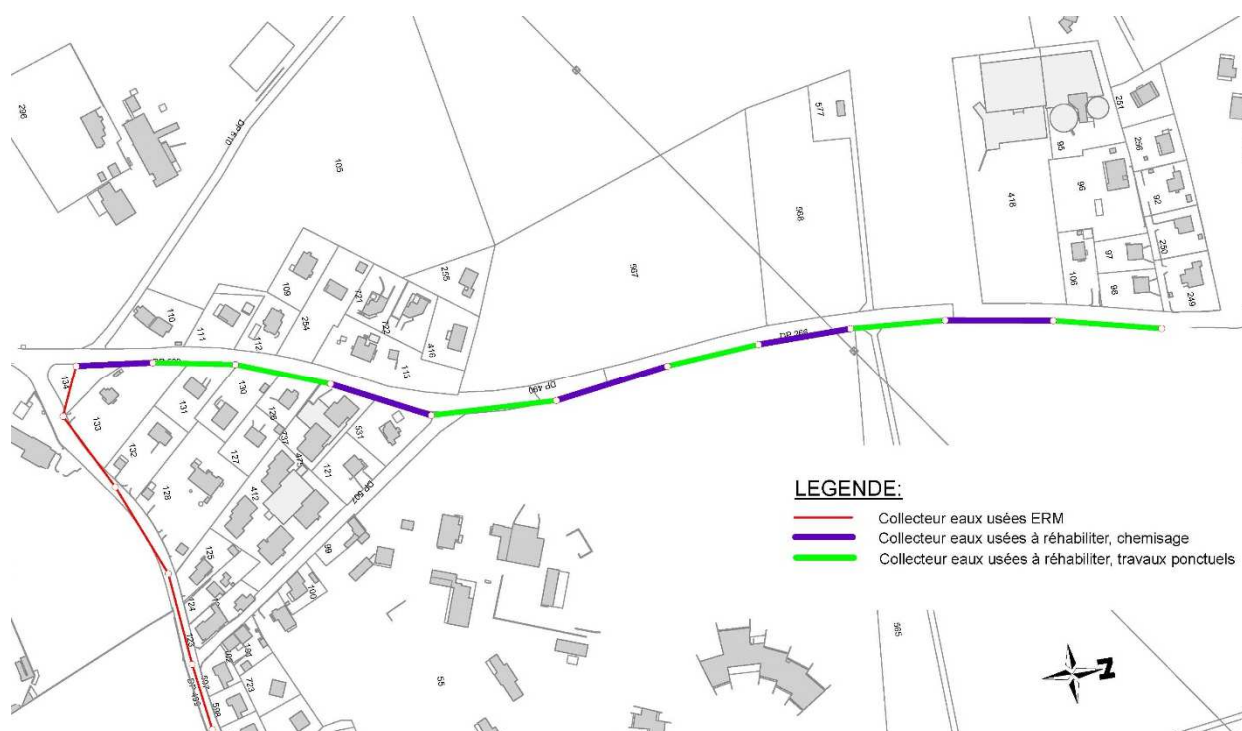
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

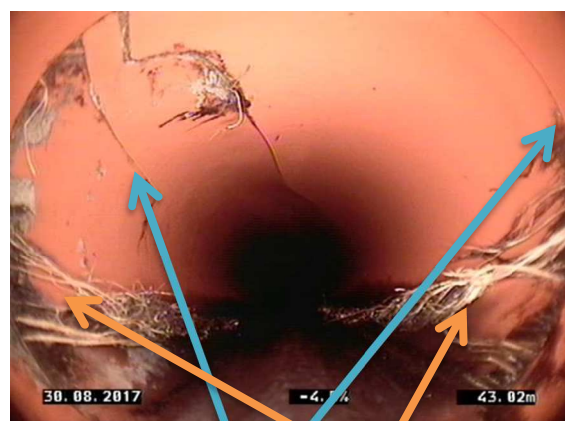
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

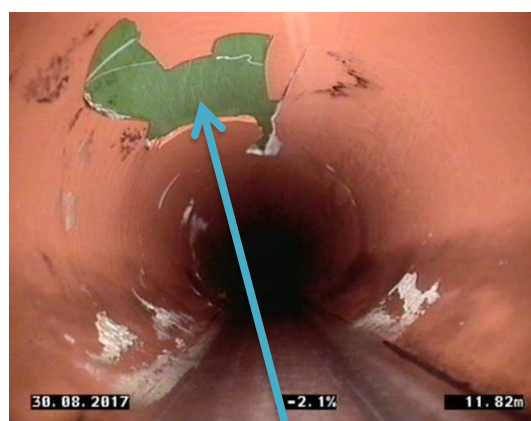
Situation générale



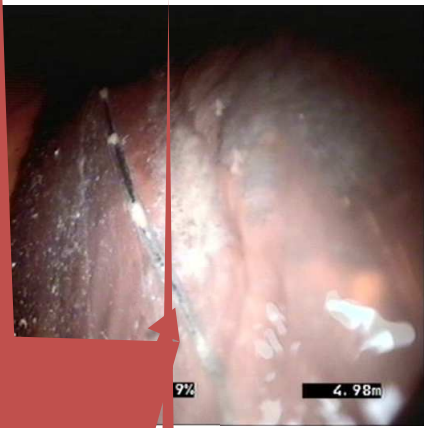
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



Cassure



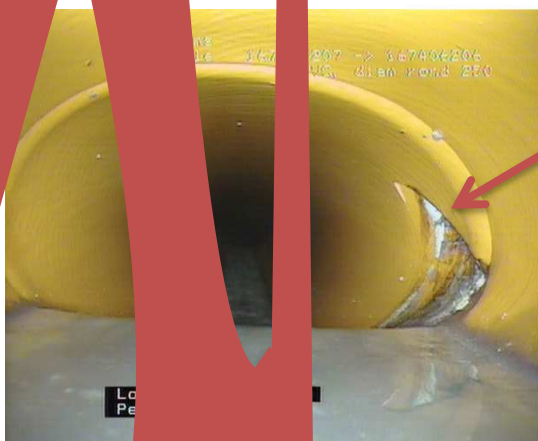
Fissures et affaissement



Infiltration calcaire



Cassure et infiltration



Déformation stagnantes



Fissure au radier et déformation

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- <u>=====</u>

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

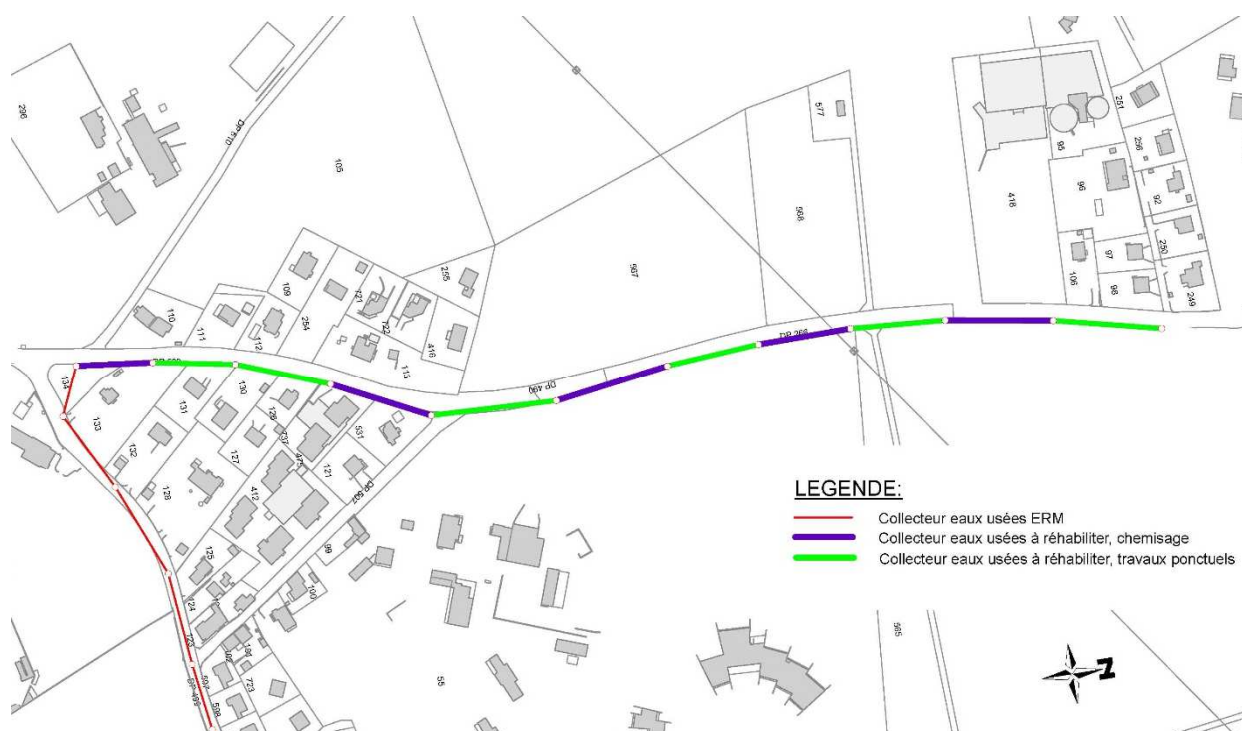
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

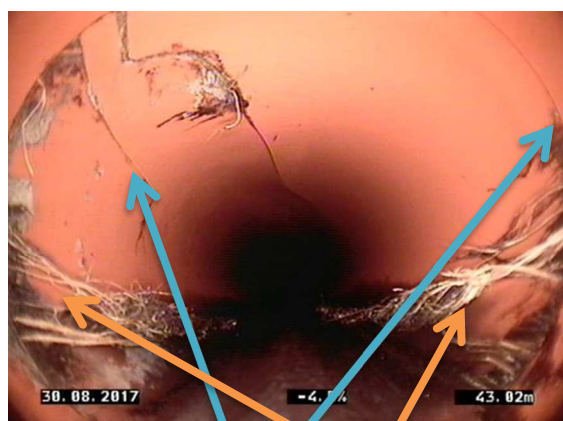
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

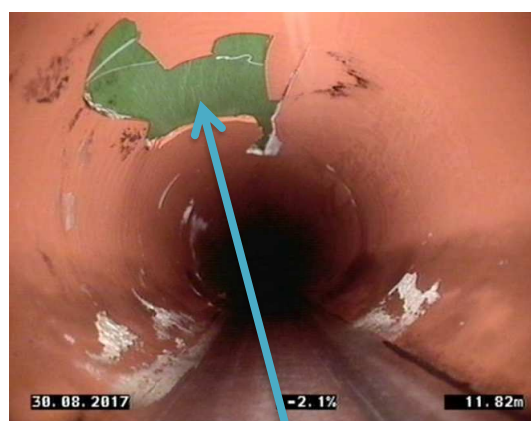
Situation générale



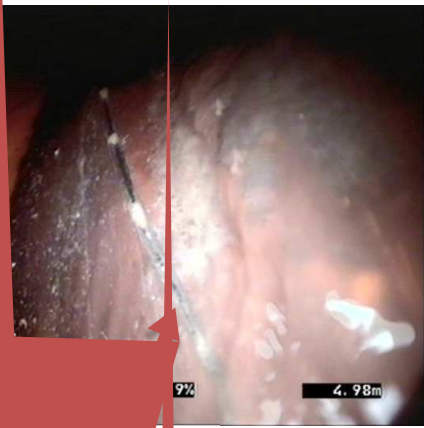
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



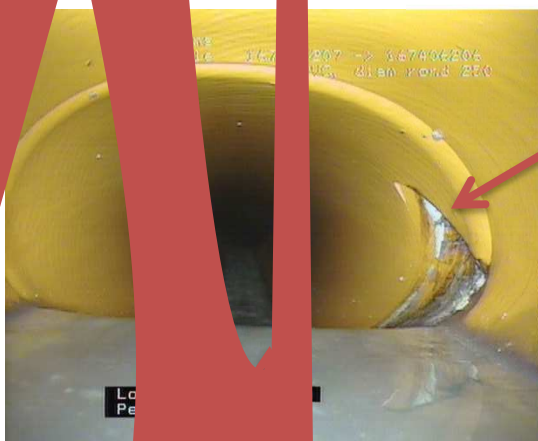
Cassure



Fissures et affaissement



Cassure et infiltration



Fissure au radier et déformation

Déformation et stagnantes

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- <u>=====</u>

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

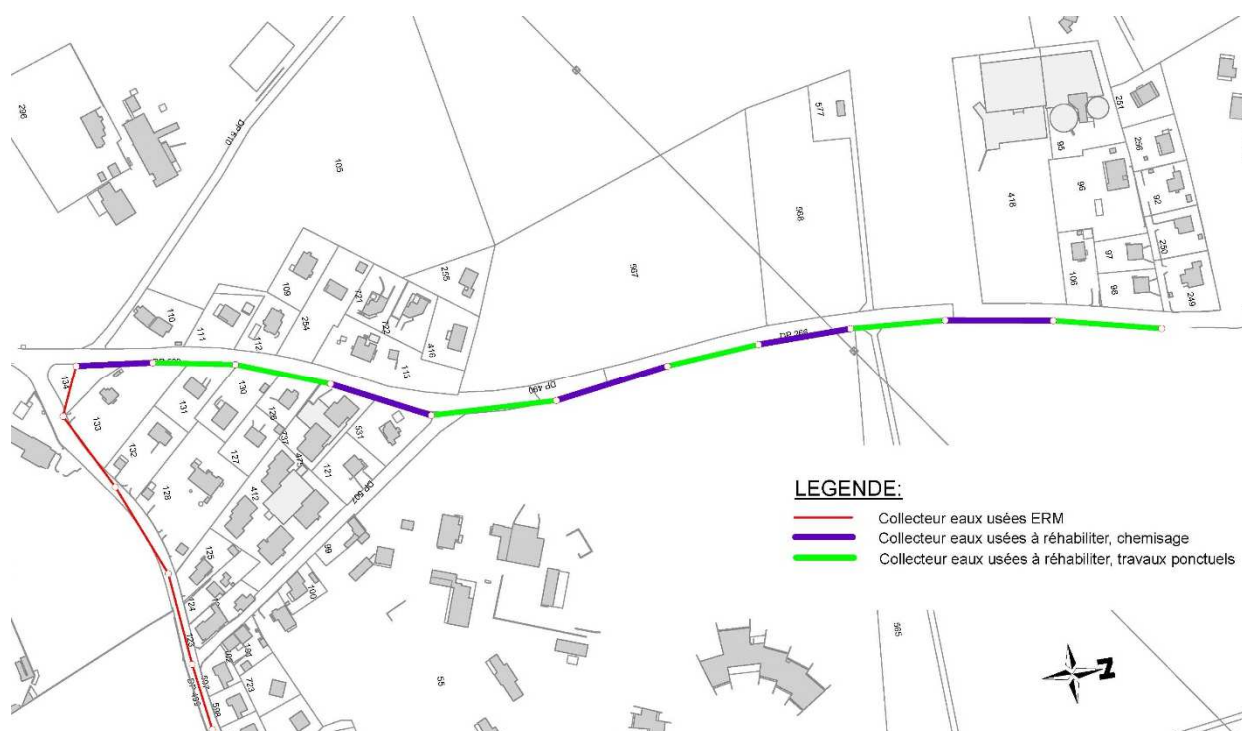
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

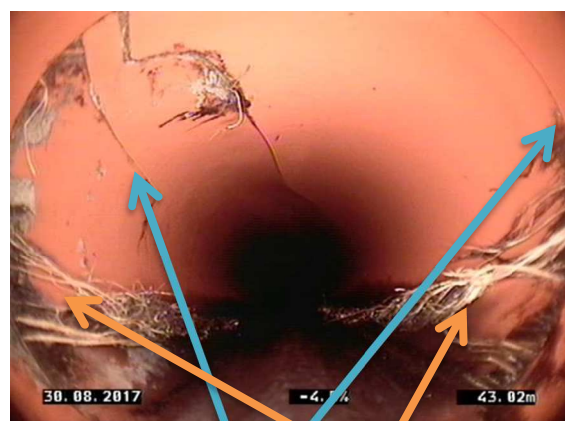
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

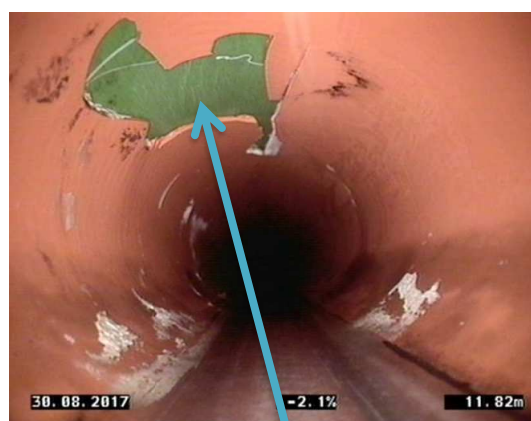
Situation générale



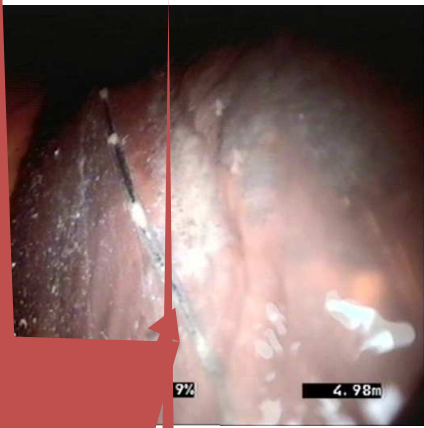
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



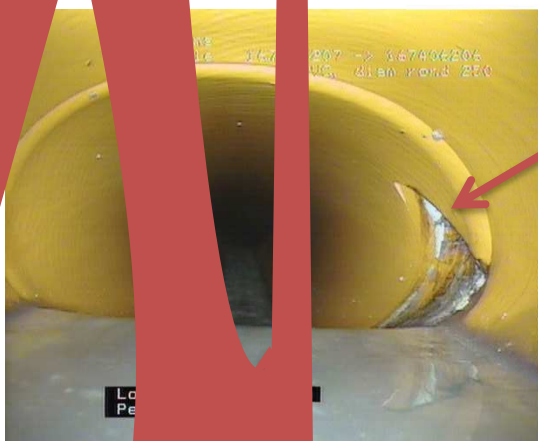
Cassure



Fissures et affaissement



Cassure et infiltration



Fissure au radier et déformation

Déformation et stagnantes

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- =====

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

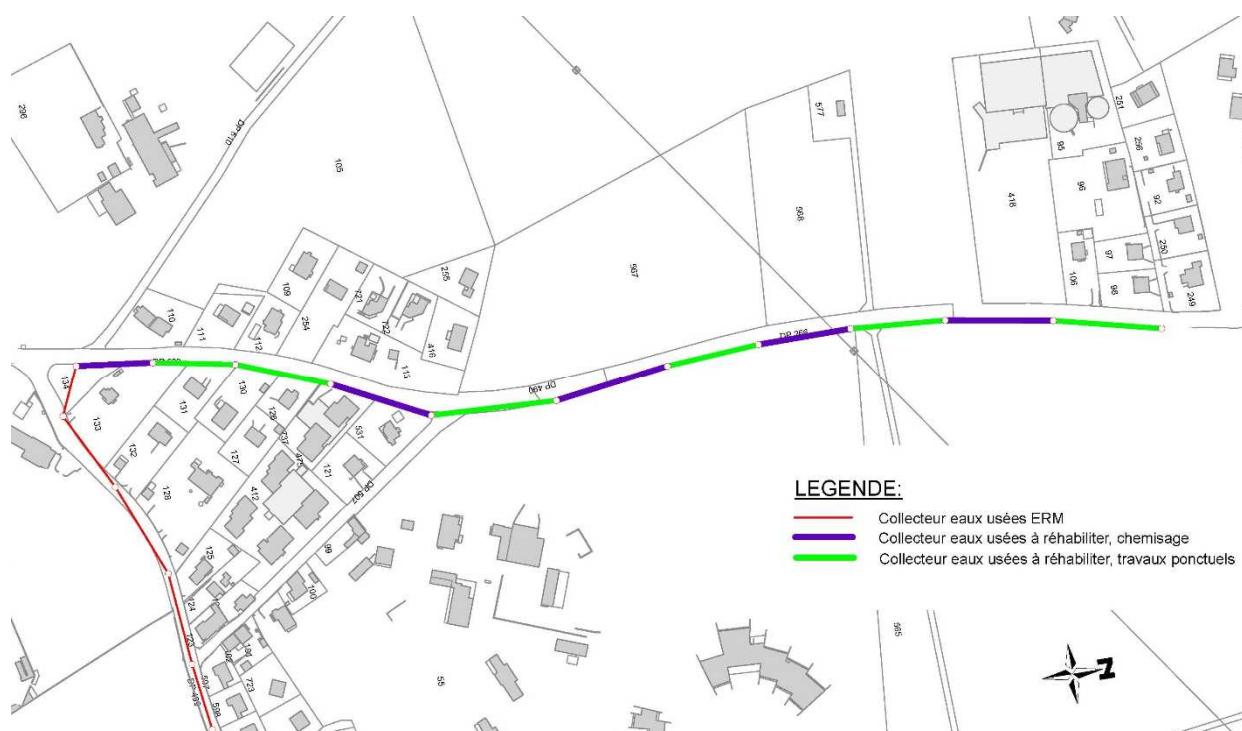
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

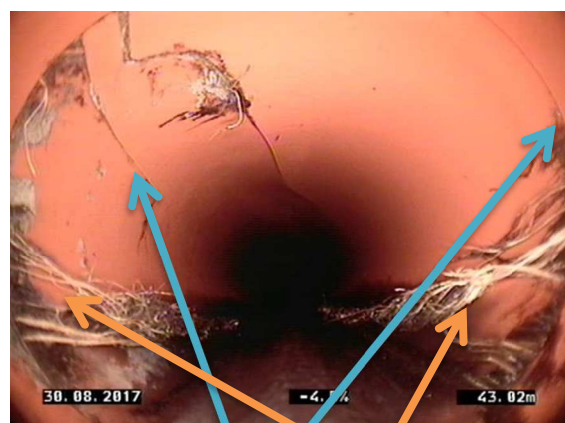
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

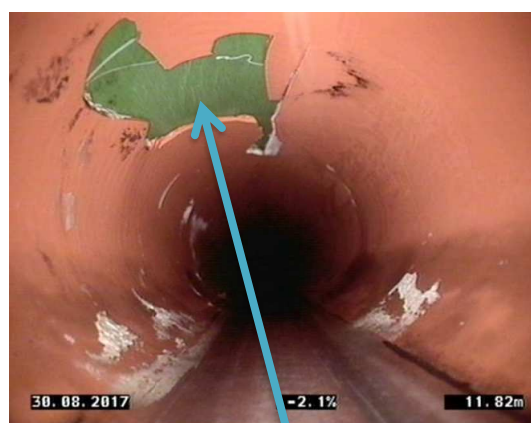
Situation générale



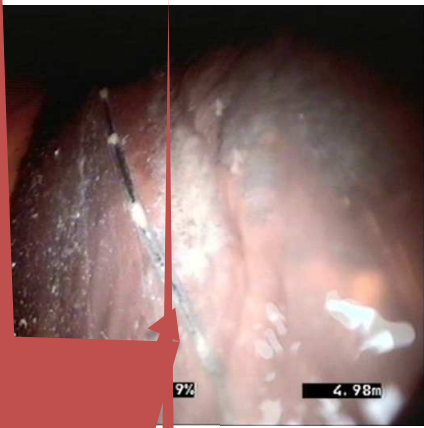
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



Cassure



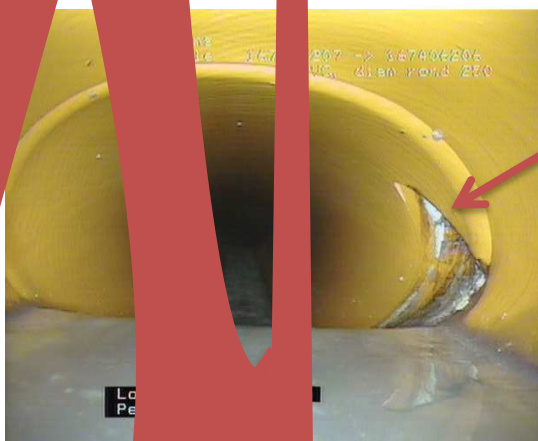
Fissures et affaissement



Infiltration calcaire



Cassure et infiltration



Déformation stagnantes



Fissure au radier et déformation

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- <u>=====</u>

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

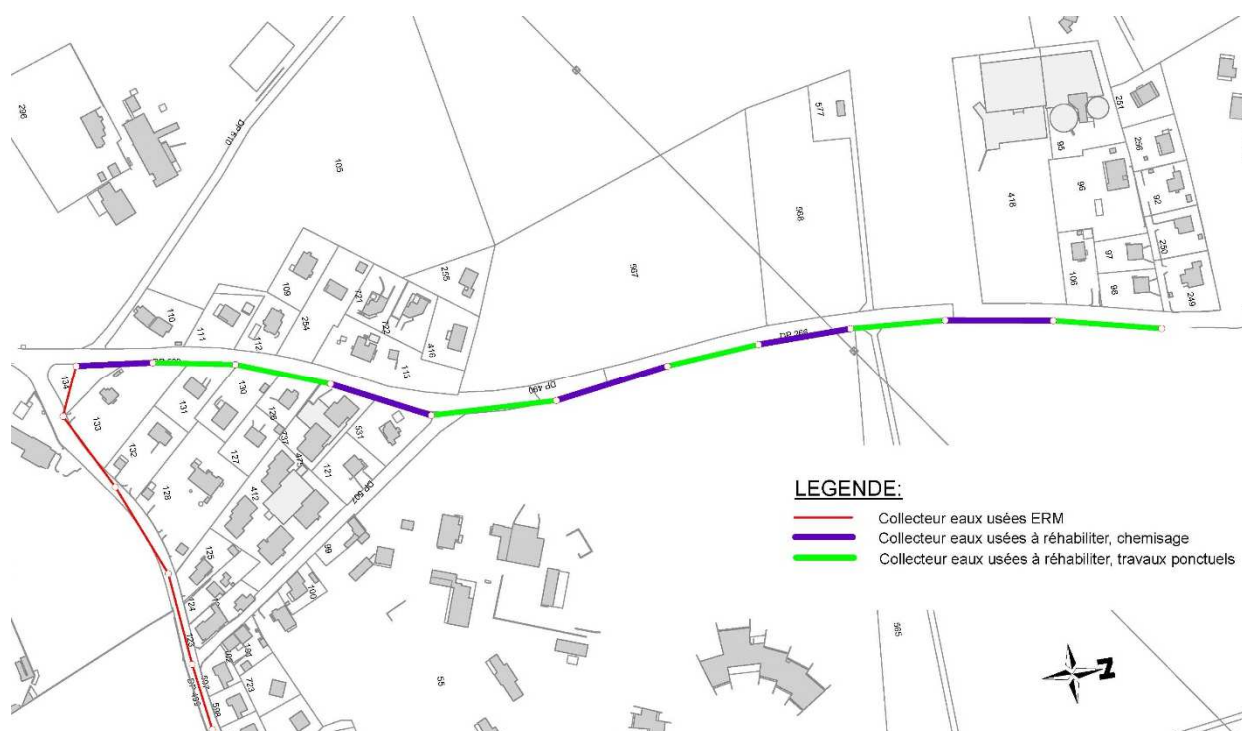
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

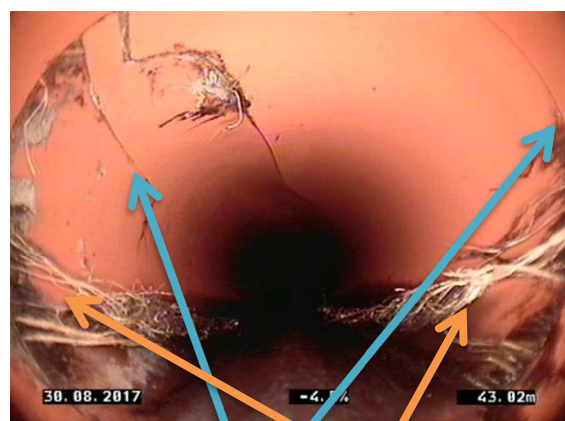
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

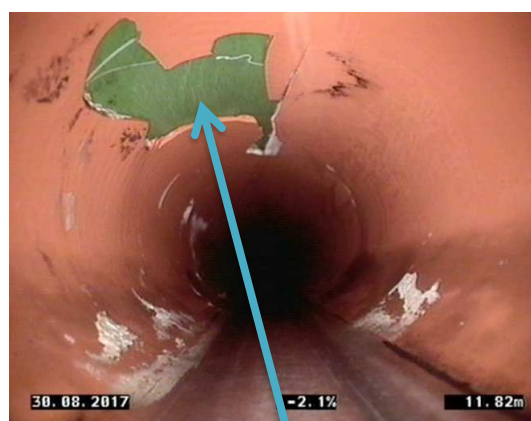
Situation générale



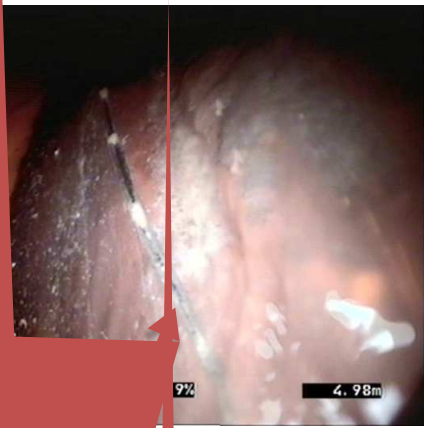
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



Cassure



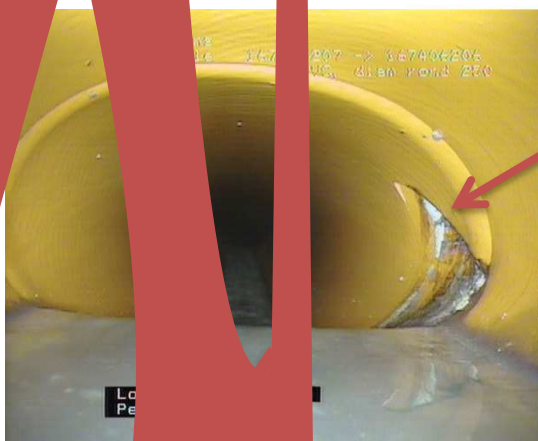
Fissures et affaissement



Infiltration calcaire



Cassure et infiltration



Déformation stagnantes



Fissure au radier et déformation

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- <u>=====</u>

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

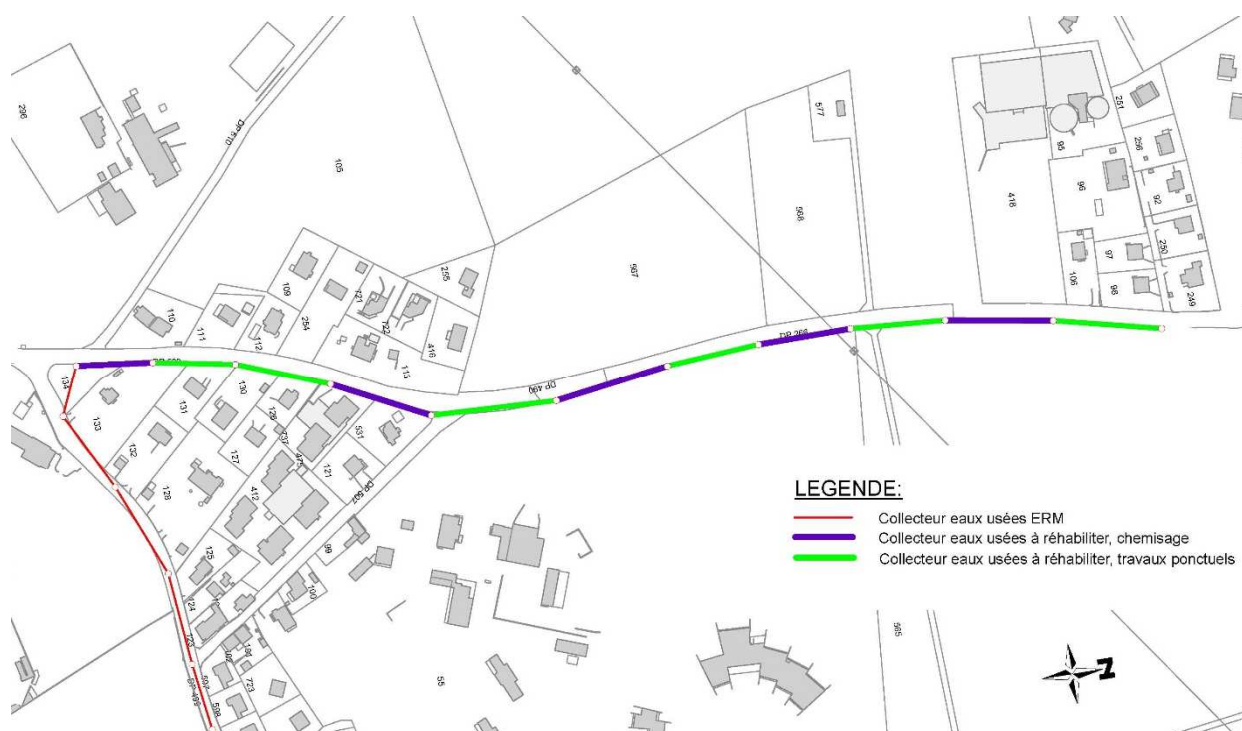
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

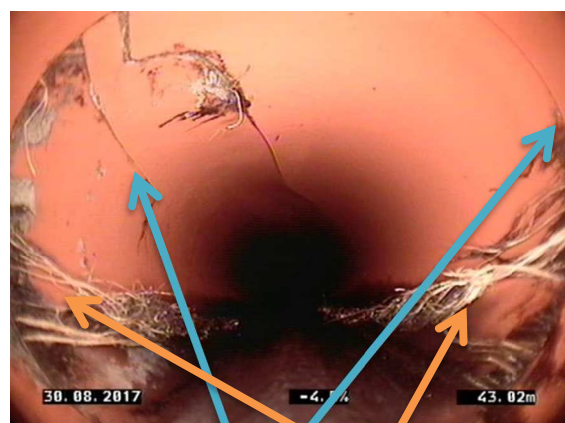
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

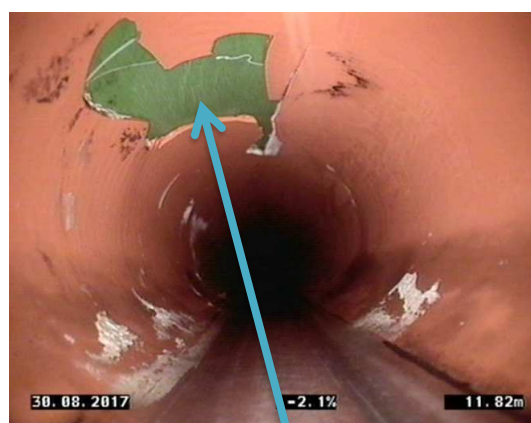
Situation générale



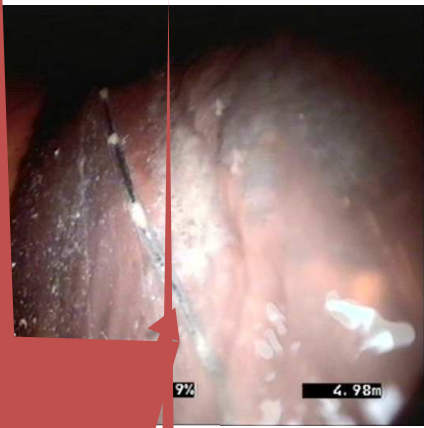
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



Cassure



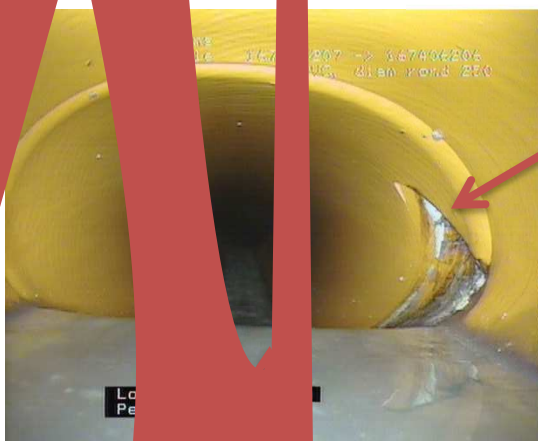
Fissures et affaissement



Infiltration calcaire



Cassure et infiltration



Déformation stagnantes



Fissure au radier et déformation

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- <u>=====</u>

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

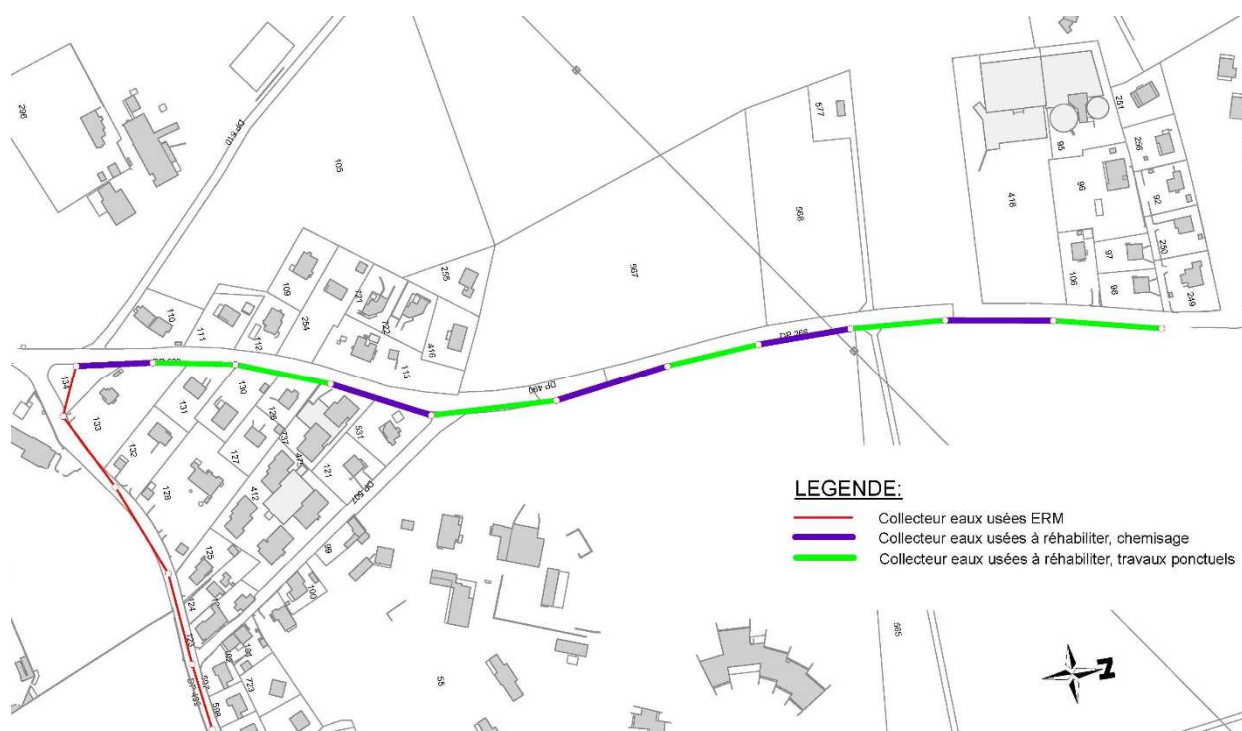
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

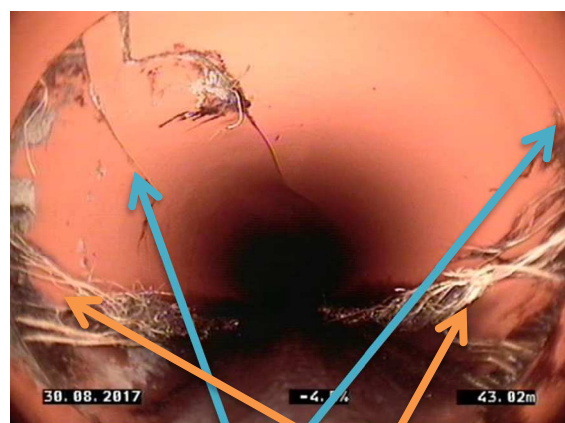
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

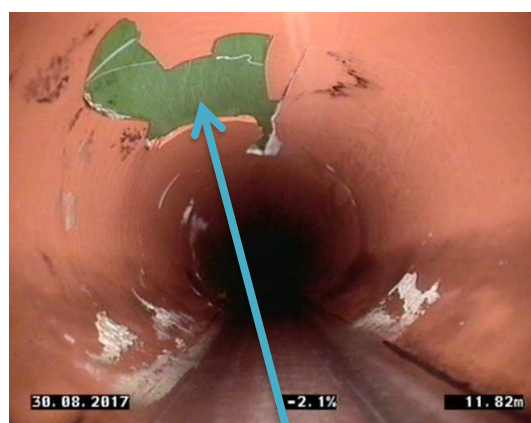
Situation générale



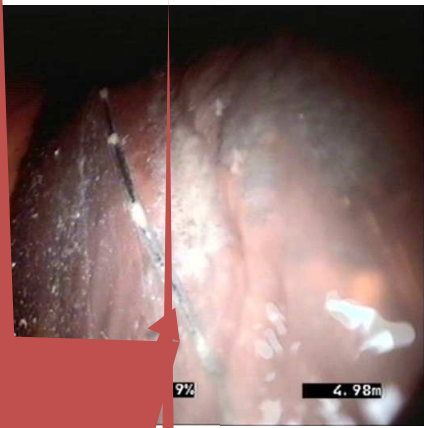
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



Cassure



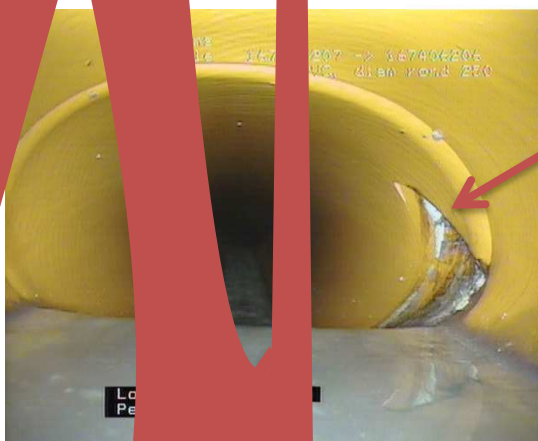
Fissures et affaissement



Infiltration calcaire



Cassure et infiltration



Déformation stagnantes



Fissure au radier et déformation

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	CHF	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	<u>111'350. --</u> <u>=====</u>

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

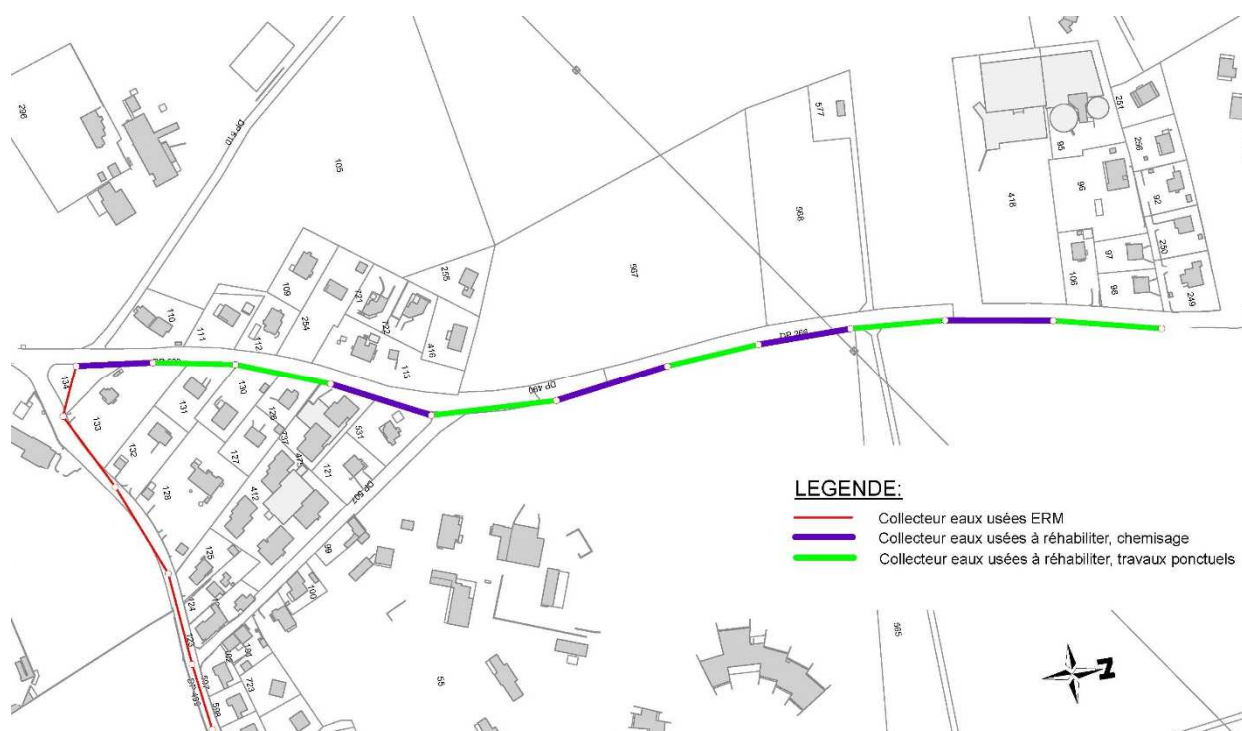
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

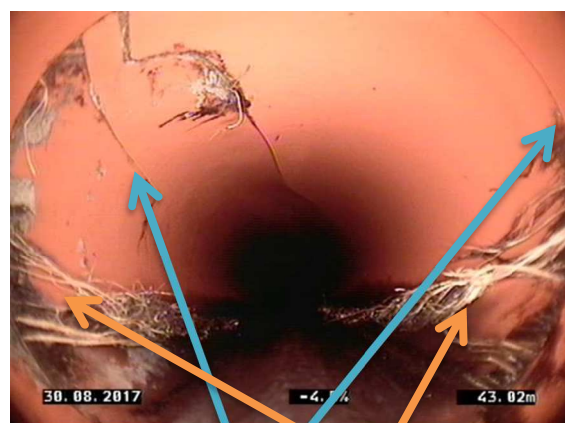
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

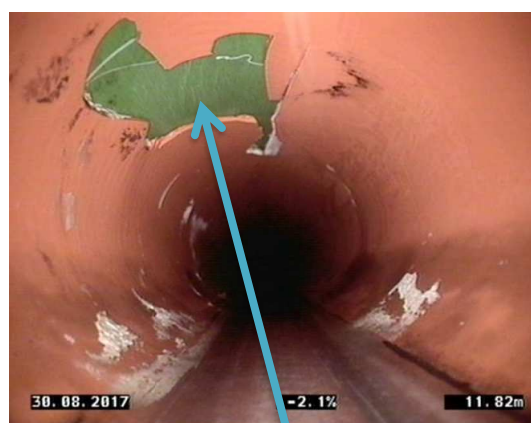
Situation générale



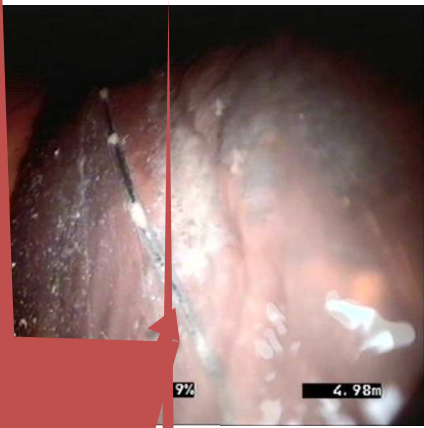
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



Cassure



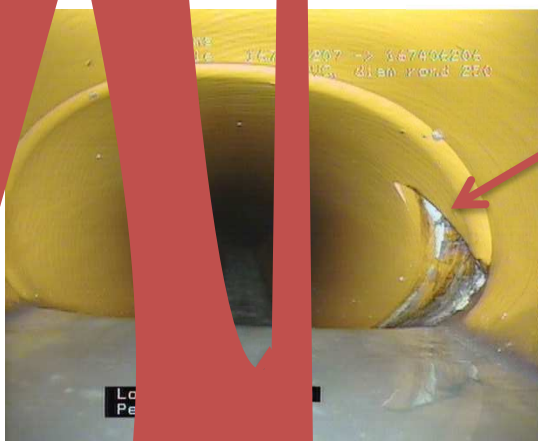
Fissures et affaissement



Infiltration calcaire



Cassure et infiltration



Déformation stagnantes



Fissure au radier et déformation

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- <u>=====</u>

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

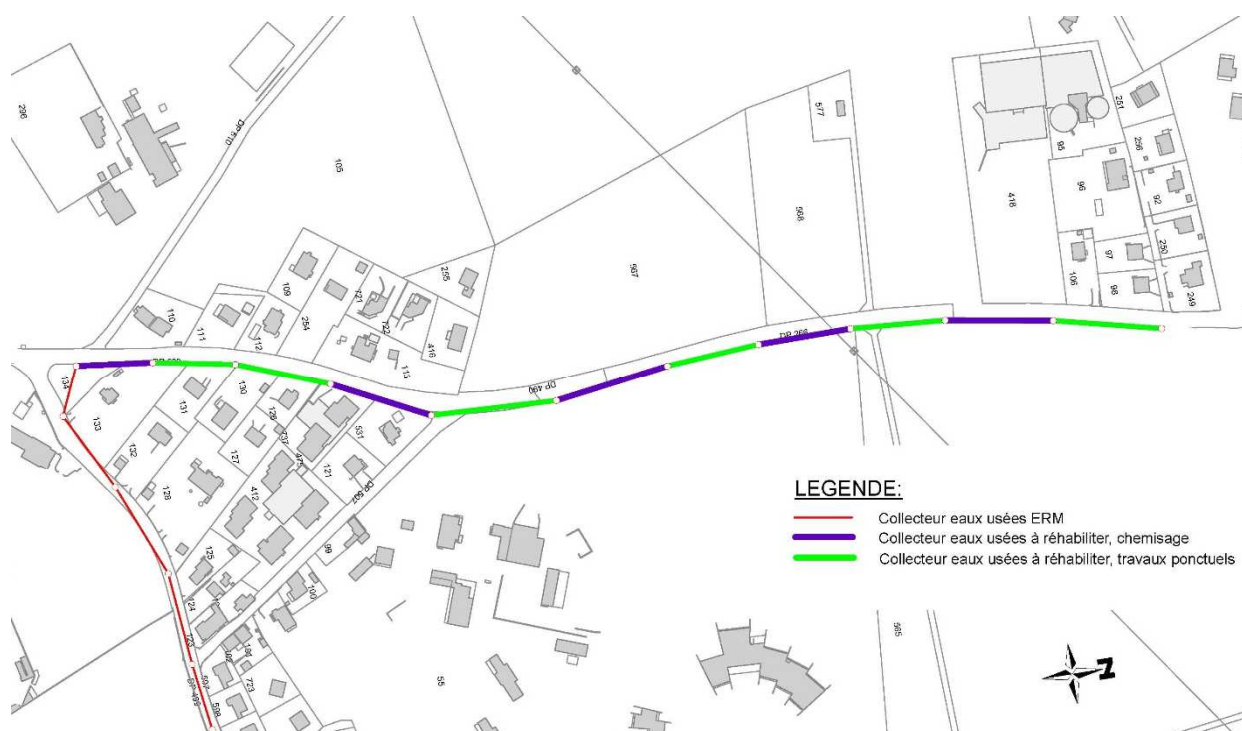
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

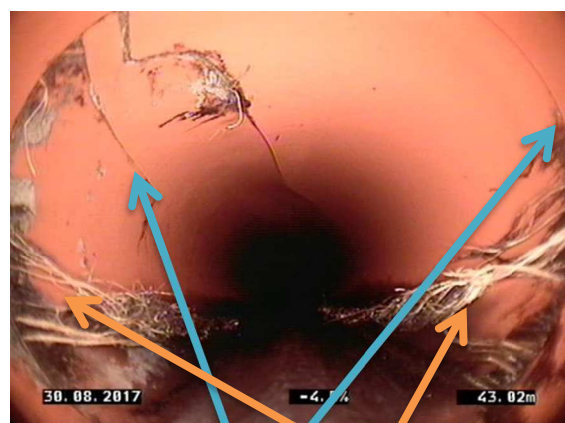
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

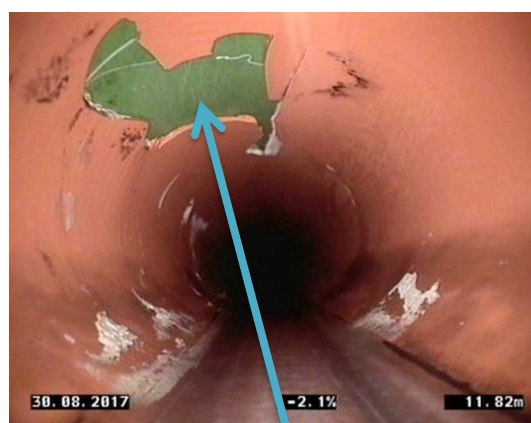
Situation générale



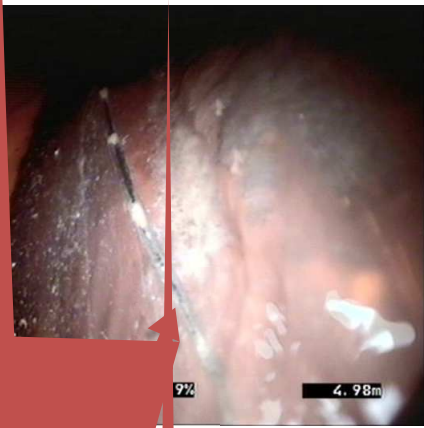
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



Cassure



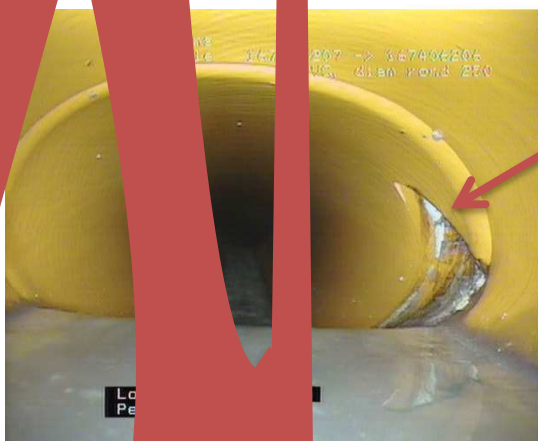
Fissures et affaissement



Infiltration calcaire



Cassure et infiltration



Déformation stagnantes



Fissure au radier et déformation

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- <u>=====</u>

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

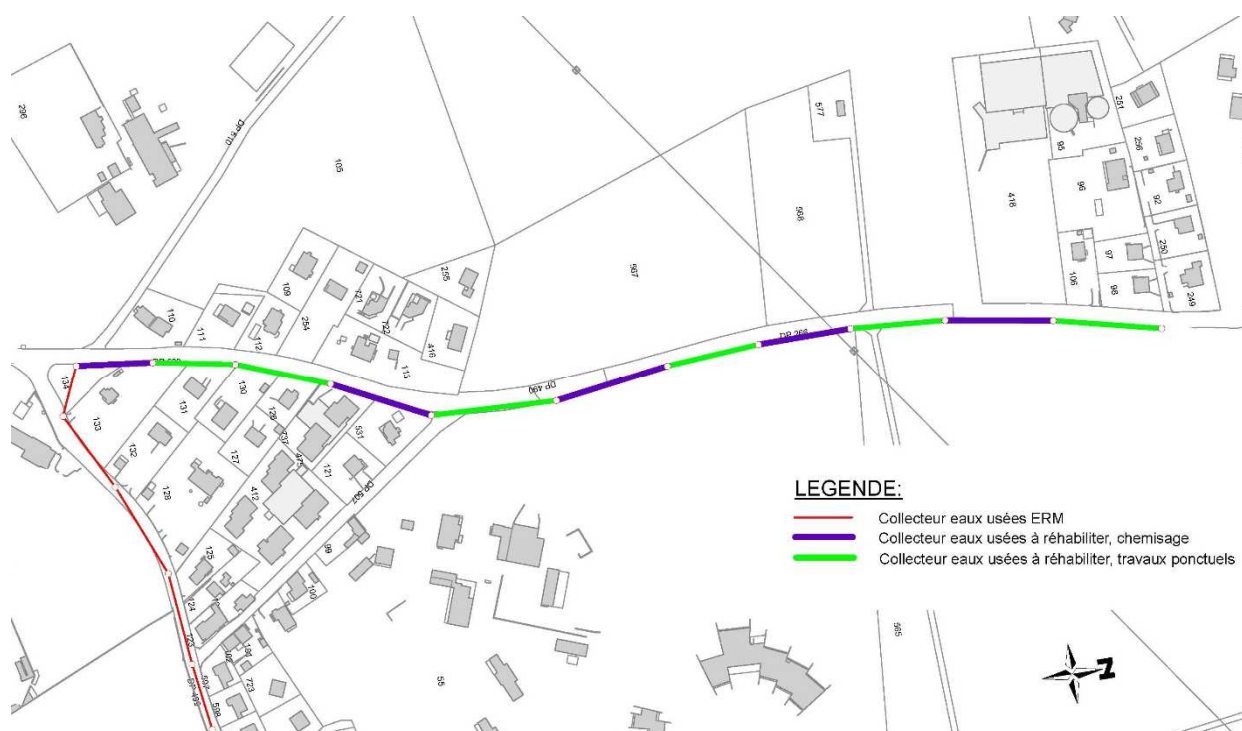
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

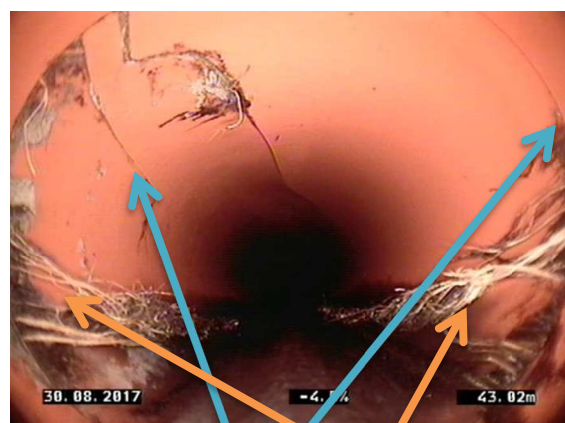
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

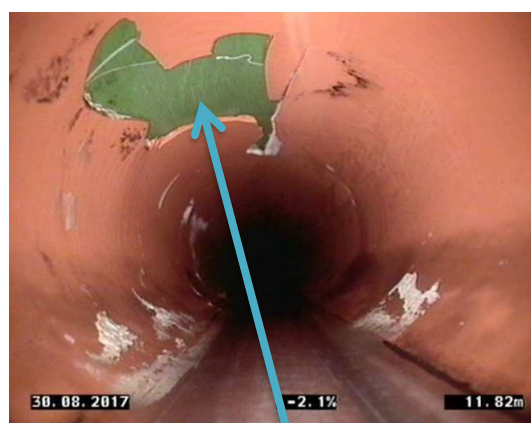
Situation générale



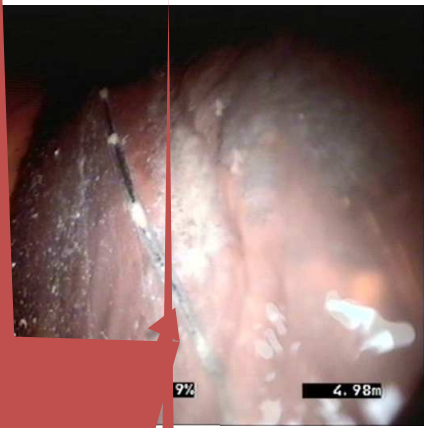
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



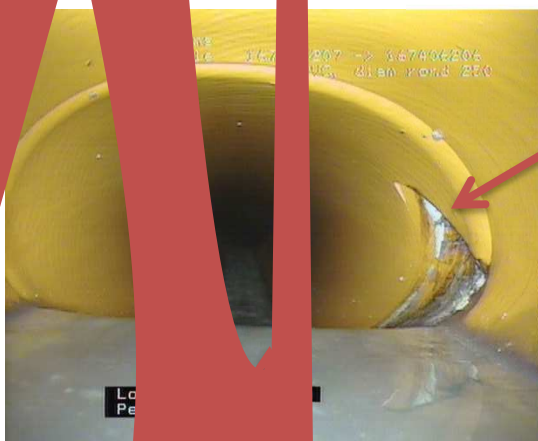
Cassure



Fissures et affaissement



Cassure et infiltration



Fissure au radier et déformation

Déformation et stagnantes

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- =====

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

N° 07/2018

**Demande de crédit de CHF 131'000.—TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 »
sur la Commune d'Echichens.**



Adopté par le Comité de direction : le mercredi 4 juillet 2018

Séance de la Commission : le 29 août 2018 à 18 heures 30

Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Constat.....	3
3.	Descriptif des travaux.....	3
4.	Situation et défauts.....	4
5.	Devis estimatif des travaux	6
6.	Plan financier.....	6
7.	Conclusions.....	7

**PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL****N° 07/2018****Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Commune d'Echichens a décidé d'entreprendre la réfection de la Route de Saint-Saphorin (RC 75 en traversée). Dans le cadre de son projet, la Commune d'Echichens prévoit la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux claires et le remplacement de la conduite d'eau potable communale. En complément aux travaux communaux d'Echichens, les Services industriels de la Ville de Morges vont remplacer leur conduite de transport d'eau potable. Dans le cadre de ces investigations, il a été constaté que le collecteur ERM était en mauvais état sur certains tronçons. Le présent préavis ne concerne que le collecteur d'eaux usées ERM. Les montants relatifs aux conduites communales d'Echichens et de Morges ne sont pas compris dans cette demande de crédit. Ceux-ci sont intégrés dans les préavis communaux d'Echichens et de Morges, établis en parallèle. Les travaux sur le collecteur ERM interviendront indépendamment des travaux communaux et seront gérés par l'ERM afin de diminuer les coûts d'investissement.

2. Constat

Le collecteur existant « Longemale, N°62 » a été construit en 1974 en PVC non-enrobé de béton, son diamètre est de 300 mm sur 105 mètres et de 250 mm sur 623 mètres. La longueur totale est de 728 mètres. Ces travaux ont été exécutés dans le cadre de la mise en séparatif de la Commune d'Echichens ainsi que de la création de la station d'épuration de l'ERM.

Il est en mauvais état sur certains tronçons d'une longueur total de 331 mètres et en état moyen sur 397 mètres. Il est impératif pour sa longévité d'entreprendre des travaux de réhabilitation. Les défauts majeurs sont des ovalisations dues aux non enrobages des collecteurs lors de la pose, ainsi que des tuyaux mal emboîtés. Il est donc urgent de consolider ces tronçons de collecteur. De plus, quatre chambres d'accès ont des infiltrations d'eaux claires parasites.

3. Descriptif des travaux

Les travaux faisant l'objet de ce préavis visent à remettre en état le collecteur « Longemale, N°62 ». Le bassin versant étant de petite importance, le chemisage des canalisations ainsi que quelques travaux ponctuels ont été privilégiés. Cette méthode de travail sans fouille présente également des avantages financiers, le diamètre des canalisations laisse la marge suffisante pour la présence d'une gaine et le type de chemisage prévu sera déterminé lors du retour des soumissions. Des travaux d'étanchement de chambres sont également prévus.

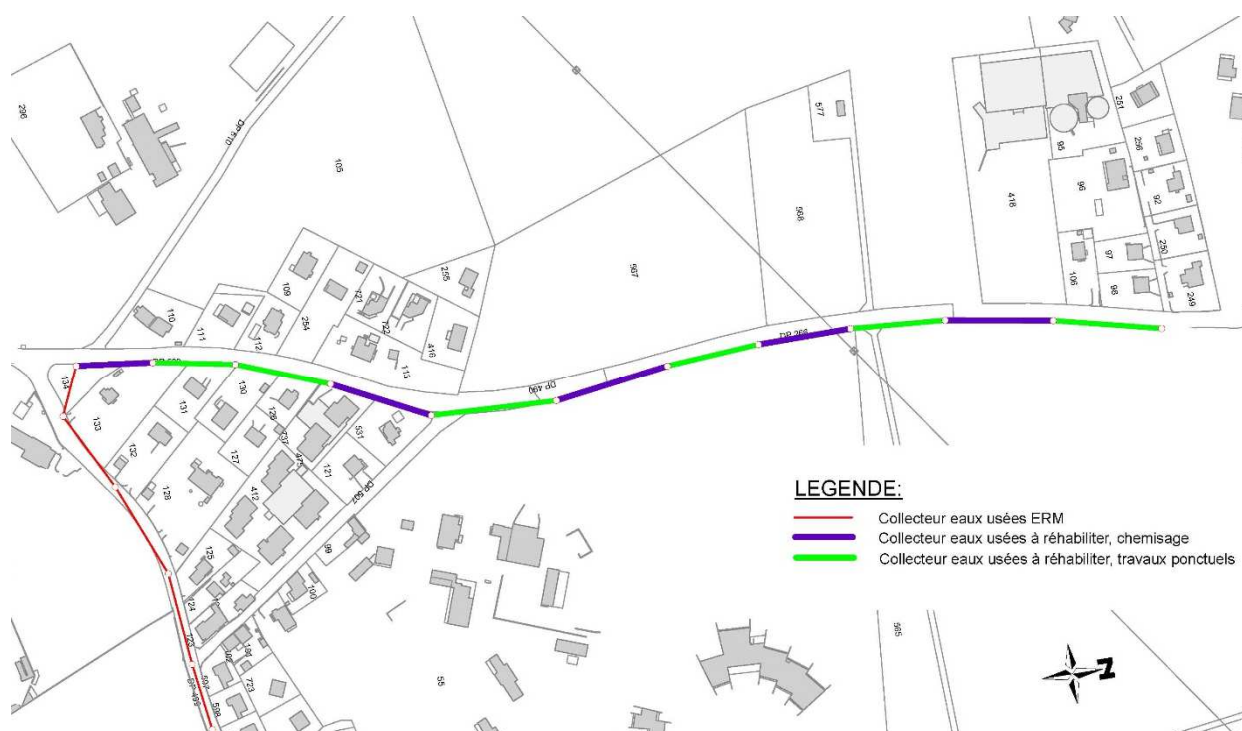
Le collecteur sera réfectionné par des travaux de robotique ponctuels sur une longueur de 397 mètres et par cinq gainages pour une longueur de 331 mètres. Le procédé du gainage consiste à placer à l'intérieur de la canalisation existante une enveloppe en résine contre les parois du tuyau puis à la durcir afin qu'elle apporte l'étanchéité et la portance nécessaires.

La durée totale des travaux est estimée à environ 2 mois.

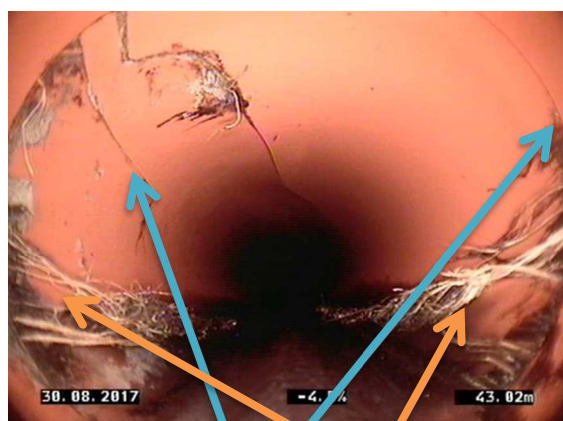
4. Situations et défauts

La zone de travaux concernée est située à la route de Saint-Saphorin comme indiqué ci-dessous :

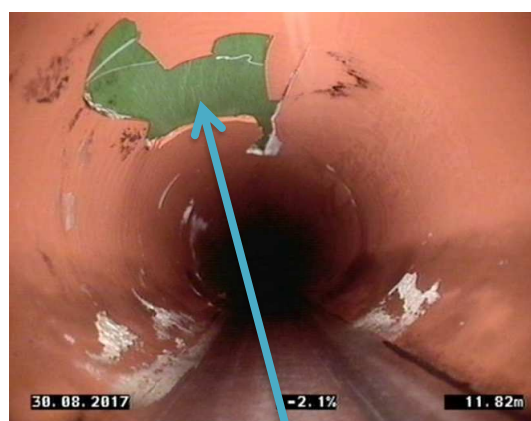
Situation générale



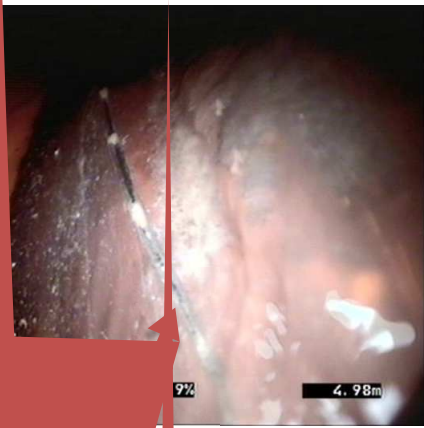
Photos de défauts constatés



Cassures et racines



Cassure



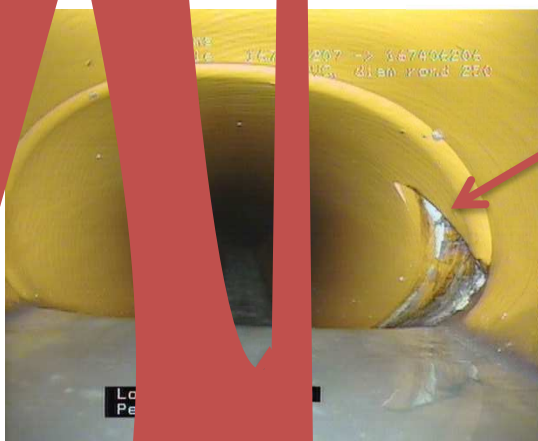
Fissures et affaissement



Infiltration calcaire



Cassure et infiltration



Déformation stagnantes



Fissure au radier et déformation

5. Devis estimatif des travaux

Les prix considérés dans le cadre de ce préavis sont basés selon un devis estimatif des travaux. Pour la part ERM ceux-ci se montent à :

Travaux de réhabilitation (gainage et réparations ponctuelles)	CHF	98'000. --
Travaux de génie civil	CHF	10'000. --
Curage et contrôles TV	CHF	3'000. --
Divers et imprévus (~10%)	CHF	<u>10'635. --</u>
Montant total hors taxe	CHF	121'635. --
TVA 7.7% (arrondie)	CHF	<u>9'365. --</u>
Montant total TTC de la demande de crédit	CHF	<u>131'000. --</u> =====

6. Plan financier

Subvention cantonale

Suite à l'abandon des subventions aux installations de traitement des eaux usées par le Canton, aucun subventionnement n'entre en compte pour ces travaux.

Participation ERM

Une participation de 15%, par prélèvement sur le « fonds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ERM » sera accordée.

Récapitulation des coûts

Montant total du préavis	TTC	CHF	131'000. --
Participation ERM 15%	TTC	<u>CHF</u>	<u>19'650. --</u>
Solde	TTC	CHF	111'350. -- <u>=====</u>

Répartition entre les Communes

L'ouvrage étant à la charge de la seule Commune d'Echichens, l'intégralité du montant de CHF 111'350.-- TTC lui incombe.

Amortissement

La Commune d'Echichens a décidé de régler le montant de CHF 111'350.-- TTC, en 10 ans, dès le décompte final établi, au plus tôt en 2019.

7. Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 131'000.-- TTC**, pour la réhabilitation du collecteur «Longemale, N°62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 juillet 2018.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

La Secrétaire

Christian Maeder

Brigitte Baumberger

Morges, le 5 juillet 2018 /DM/bb

Commissaires :

Mmes Mélanie Blanchard-Studer, Morges
Danièle Petoud, Ecublens

MM. Michel Borboën, Lonay
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

Délégué du Comité de direction :

M. Salvatore Guarna

Délégués de l'ERM :

M. Tony Reverchon
Mme Dominique Mathey

Séance de la Commission :

Mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 à l'ERM